

Gare/Jean-Jaurès

Conseil de Quartier



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 09 mai 2023

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Madame Sonia GUENINE, Adjointe au Maire référente du conseil de quartier.
- Madame Sarah TAILLEBOIS, Adjointe au Maire référente du conseil de quartier.
- Madame Julie LASSELIN, Cheffe du service relations avec les usagers à la direction voirie-environnement.

La séance s'est déroulée en présence de 44 habitants.

ORDRE DU JOUR

1. Passage de la Gaité
2. Le point sur la rue Jules Ferry
3. Aménagements rue de l'Argonne
4. Amélioration de la circulation des piétons vers l'accès du Jardin Gabriel Péri
5. Questions diverses

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.



PASSAGE DE LA GAITÉ

Lors des précédentes séances de conseils de quartier, plusieurs habitants des rues de l'Entente, de la Paix et de la Gaité ont fait part aux élus référentes de leur souhait de voir la mise en place d'un projet de square co-construit avec eux dans le but d'aménager un terrain en friche du passage de la Gaité. Ce terrain est une réserve foncière de la ville sur laquelle aucun projet n'est prévu dans l'immédiat.

Les élus référentes font part aux habitants de la possibilité d'envisager un projet sur ce terrain. La mise en œuvre concrète sera à co-construire avec l'appui et l'expertise des services de la ville.

Les habitants mettent en avant plusieurs aspects :

- Le besoin d'aires de jeux pour enfants.
- Souhait d'un jardin partagé à la condition que les habitants le fassent vivre.
- Veiller à assurer la sécurité routière du côté de l'avenue du Groupe Manouchian, particulièrement pour les deux roues motorisées.

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - viudequartier@mairie-vitry94.fr - Référent du quartier Housseem DJABALI

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



VOIRIE / STATIONNEMENT

Rue Jules Ferry

Un arrêté municipal de péril imminent a été pris le 26 janvier 2011 sur le 17 rue Jules Ferry propriété de la SNCF. Le périmètre de sécurité étant régulièrement déplacé et des automobilistes forçant le passage, la décision a été prise par la ville de procéder à la fermeture à la circulation automobile de cette portion de la rue Jules Ferry (entre la rue du Chevaleret et la rue Victor Hugo) afin d'assurer la sécurité publique. Cette fermeture est effective depuis le 24 octobre 2011. La SNCF a procédé à la démolition du bâtiment qui menaçait entre la fin de l'année 2019 et le début de l'année 2020. À l'issue de cette démolition, la fermeture à la circulation automobile sur cette portion de la rue Jules Ferry a été maintenue.

Une concertation a été menée par la ville pour débattre sur la réouverture de cette rue à la circulation automobile. Les habitants ont été invités à cet échange, en présence du proviseur du lycée Jean Macé, ainsi que les membres des instances représentatives des parents d'élèves et des lycéens.

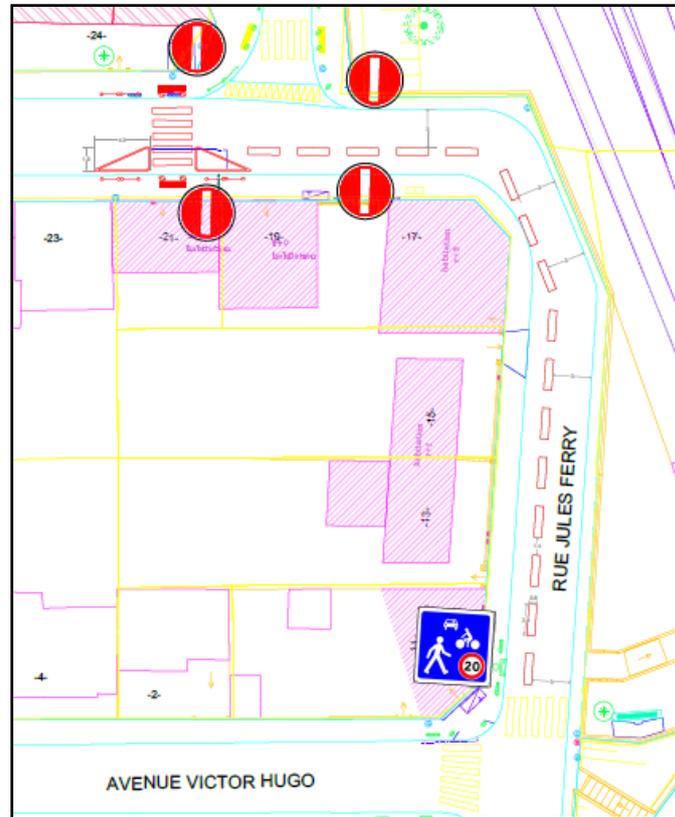
La direction de la voirie a précisé que l'objectif est de faire cohabiter les voitures et le flux important d'élèves empruntant cette rue. Les services ont proposé de créer côté habitation, un espace suffisamment large, protégé par des chicane pour y faire circuler les piétons. La direction de la voirie a expliqué que ce tronçon sera en sens unique de la rue du Chevaleret vers l'avenue Victor Hugo afin de fluidifier le trafic sur l'ensemble du quartier.

À l'issue de cette concertation, les habitants ont été favorables à une réouverture à la circulation automobile de la rue Jules Ferry. Selon eux, un passage régulier permettrait de solutionner le souci d'occupation ponctuelle tardive de l'espace public, génératrice notamment de nuisances sonores par des squatters. Cette réouverture permettrait aussi de limiter également les dépôts sauvages. Cependant la Direction du Lycée Jean Macé a souhaité soumettre ce point à son Conseil d'Administration en invitant la ville afin de présenter cette proposition. Lors de ce Conseil d'Administration, la majorité a exprimé une inquiétude sécuritaire.

A l'issue de ces différentes concertations, une réouverture en expérimentation à partir de la rentrée en mois de septembre et pendant 3 mois sera réalisée. Ce tronçon de la rue Jules Ferry serait pendant cette expérimentation en zone 20 km/h et en sens unique de l'avenue Victor Hugo vers la rue Chevaleret. La chaussée sera rétrécie afin de rappeler aux automobilistes de réduire la vitesse et le trottoir sera élargi et protégé par des chicane afin de permettre aux lycéens de circuler en sécurité.

La carte ci-dessous montre la proposition retenue pour l'expérimentation de la rue Jules Ferry.

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



Aménagements rue de l'Argonne

Mme LASSELIN, cheffe du service relations avec les usagers à la direction voirie-environnement explique aux habitants présents que le stationnement sur la portion de la rue de l'Argonne entre rue de la Marne et rue de la Somme est unilatéral du côté impair et sur la chaussée. Le stationnement du côté pair et à cheval sur le trottoir a été supprimé et le marquage au sol également quand la chaussée a été refaite. En effet, la distance réglementaire de 1.40 m n'était pas respecté et le trottoir ne peut pas servir aux stationnements et être encombré par des voitures, car il est réservé aux piétons. Le direction voirie rappelle également aux habitants qu'une lettre d'information leur a été adressée avant la suppression du stationnement.

Les élus référents expliquent que ce projet s'inscrit dans le projet municipal qui est de favoriser les mobilités douces et la circulation des piétons afin de répondre aux enjeux écologique.

Une discussion s'engage avec les riverains sur la question de stationnement dans cette rue. Suite à ces échanges, les élus référents proposent aux riverains de faire une déambulation sur rue de l'Argonne le 20 juin avec la direction voirie de la ville afin de mieux comprendre les besoins et les inquiétudes des riverains.

Gare/Jean-Jaurès Conseil de Quartier



Amélioration de la circulation des piétons vers l'accès du Jardin Gabriel Péri

Suite aux nombreuses sollicitations des habitants, la direction voirie de la ville propose aux habitants la création d'un passage piéton en face du jardin Gabriel Péri afin de rejoindre le trottoir opposé et assurer ainsi un cheminement accessible sécurisé pour les piétons ainsi que les personnes à mobilité réduite. De plus, la direction voirie précise également que le trottoir sera élargi au maximum côté pair de la rue Gabriel Péri en décalant les barrières.

 Les élus référents indiquent aux habitants que cette solution est temporaire et qu'une étude de ce carrefour qui est de compétence départementale sera menée prochainement avec le conseil départemental et les services de la ville pour trouver des solutions à long terme afin d'améliorer la circulation et d'aménager ce carrefour.

 Plusieurs habitants sont favorables à la création de ce passage piéton qui permet de répondre rapidement à la problématique d'accessibilité au jardin Gabriel Péri. Ils souhaitent également être concertés lors de l'étude avec le Conseil départemental.

 Les élus référents précisent qu'elles ont réitéré leur demande au Conseil Départemental d'inclure la municipalité et les habitants dans le projet de rénovation de l'avenue.

 Les membres de l'association Vitry Gare indiquent qu'ils sont satisfaits de cette proposition à court terme, ils sollicitent ainsi une réunion avec les services de la ville afin de réfléchir à un aménagement durable pour ce carrefour. Ils rappellent également qu'ils ont transmis des propositions à la ville.

 Les élus référents répondent que toutes les réflexions et les propositions seront abordées au conseil de quartier. En précisant également que la direction voirie de la ville a bien reçu ces propositions qui sont à l'étude. Cette proposition est une solution intermédiaire le temps de réfléchir à une solution globale.



DIVERS

 Une habitante souhaite mettre en avant la question de la propreté dans le quartier, notamment dans la rue de l'Entente et la Marne, et globalement dans toute la Ville. Elle souhaite également trouver une solution aux pigeons qui salissent l'avenue Paul Vaillant Couturier.

 Des riverains de la rue de l'Entente indiquent qu'ils ont déposé une pétition, qui n'a pas encore reçu de réponse, demandaient des ralentisseurs et des panneaux indiquant que le stationnement fonctionne par alternance toutes les quinzaines.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - viuedequartier@mairie-vitry94.fr - Référent du quartier Housseem DJABALI